



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** **Pour diffusion immédiate**

### **Centrales hydroélectriques de 50 MW et moins** **Le développement des énergies renouvelables : un moteur économique**

**Montréal, le 30 juin 2010** – L'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) se réjouit de l'annonce des projets retenus par Hydro-Québec Distribution dans le cadre du Programme d'achat d'électricité provenant de centrales hydroélectriques de 50 MW. L'AIEQ en profite pour saluer l'initiative de la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, dans sa volonté de favoriser le développement socioéconomique des régions. Ces projets – mis en place dans le but de soutenir les communautés locales – généreront des retombées importantes de l'ordre d'un demi-million de dollars et créeront environ 1 200 emplois dans la province.

« Nous ne pouvons qu'applaudir devant cette annonce, qui favorise le développement hydroélectrique du Québec. Les nombreuses propositions présentées dans le cadre de cet appel d'offres témoignent bien de l'intérêt des communautés pour de tels projets, lorsqu'ils sont faits dans le plus grand respect de l'environnement et dans la plus grande transparence. Dans cet ordre d'idées, les projets seront soumis au processus d'évaluation environnemental du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), ce qui est rassurant pour tous ceux et celles qui se préoccupent de l'aspect environnemental », a expliqué Daniel Laplante, président-directeur général de l'AIEQ.

#### **À propos de l'AIEQ**

Créée en 1916, l'Association de l'industrie électrique du Québec est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir le développement de l'industrie électrique et d'encourager l'utilisation rationnelle des ressources dans une perspective de développement durable.

– 30 –

#### **Pour information ou demande d'entrevue :**

Virginie Duval  
Conseillère en communication  
AIEQ  
514 281-0615, poste 24  
[vduval@aieq.net](mailto:vduval@aieq.net)